

# Quand Ouest-France invitait l'ambassadrice pro-nazie de Lettonie...



Est-ce-que le journaliste de Ouest-France d'Angers va attaquer son employeur qui ne dénonce pas la politique raciste et pro-nazie en Lettonie ?

Le lundi 2 février 2015 Jeanne Françoise Hutin, la patronne de Ouest-France et patronne du journaliste d'Angers, qui a écrit à la rédaction de Riposte Laïque pour s'insurger d'un article sur des faits rencontrés dans une maternelle, avait invité l'ambassadrice de Lettonie à une conférence dans le quartier général du journal à Rennes. La Lettonie autorise les manifestations des anciens Waffen SS à Riga et les mouvements néonazis. L'ambassadrice d'alors, Sanita Pavluta-Deslande <https://www.lettonie-francija.fr/Sanita-Pavluta-Deslandes-ambassadeur-Latvija-France-1171> , avait défendu l'existence de ces défilés nazis en expliquant l'importance de la liberté d'expression et légitimé l'existence du statut de non-citoyen dans son pays ! Les russophones sont en effet exclus de la

société légalement et ne sont pas des citoyens lettons et donc ni des citoyens européens. Ouest-France, employeur du journaliste d'Angers qui demande des comptes à Riposte Laïque pour un article sur la « propagande islamique » dans une école angevine, a donné la parole à l'ambassadrice d'un Etat qui légalise la ségrégation ethnique, les défilés nazis et qui a fait interdire une exposition sur un camp de la mort pour enfants prévue à l'UNESCO !

**Soutien aux Waffen SS.** Dans un entretien au *Cercle des Européens*, *Sanita Pavluta-Deslande*, l'ambassadrice lettone d'alors justifie les manifestations des nazis et anciens SS <https://français.rt.com/international/35320-danciens-combattants-nazis-leurs-partisans-defile-riga> : « la questions des Waffen SS est complexe dans l'histoire de la Lettonie. Il faut savoir que ce n'étaient pas des gens volontaires pour aller dans la légion mais qui ont été enrôlés de force dans un pays occupé. Ces gens-là étaient persuadés qu'il s'agissait là d'un moyen de combattre l'armée soviétique occupant le pays avant l'arrivée des Allemands. Au mois de mars, une réunion des anciens combattants commémore leurs camarades tombés au front. Ce n'est pas une manifestation politique malgré la tentative de certains de présenter cela comme la glorification du nazisme, ce qui est faux. La Lettonie en tant que pays démocratique autorise tout type de rassemblement sans contrôle idéologique, tant que cela ne menace pas l'ordre public. »  
Source : <http://www.ceuropeens.org/interview/semme-s-pavluta-deslandes-ambassadeur-de-la-lettonie/une-crise-moins-dure-si-nous-avons-e> .

La Lettonie a 13 % de non-citoyens. A Rennes dans les locaux du Ouest-France Sanita Pavluta-Deslande a expliqué le plus naturellement possible que son pays pratique légalement une ségrégation ethnique « sinon le russe aurait été une langue officielle de l'Union européenne », dit au micro de l'Espace Ouest-France Sanita Pavluta-Deslande pour justifier la

légalisation du statut juridique de non citoyen en Lettonie. Ces non-citoyens sont pour l'essentiel des russophones qui se sont retrouvés avec la chute de l'Union soviétique être des habitants de seconde classe auxquels a été retiré le droit de vote et l'accès à de nombreux emplois. C'est très étonnant de voir le Ouest-France montrer du doigt Riposte Laïque ou le Salon Beige car la direction de Ouest-France a invité une diplomate d'un pays de l'Union européenne qui défend les manifestations nazies et qui a ordonné l'interdiction d'une exposition de photographies sur le camp de la mort SS pour enfants situé en Lettonie !

### **Interdiction d'une exposition sur les crimes nazis à l'UNESCO.**

En effet, Sanita Pavluta-Deslande, a fait interdire en 2015 une exposition de photos sur le camp de la mort pour enfants situé en Lettonie à Salaspils. L'exposition, qui devait être montrée à Paris dans les locaux de l'UNESCO, ne devait pas faire de l'ombre à la *présidence* lettonne du *Conseil* de l'Union européenne en 2015. Sanita Pavluta-Deslandes dit que l'exposition risquait de porter atteinte à l'image de son pays durant sa présidence de l'Union européenne du 1 janvier 2015 à juillet 2015. (

Source <https://www.timesofisrael.com/unesco-holocaust-exhibit-nixed-after-latvian-protests/> : Sanita Pavluta-Deslandes, said the exposition risked damaging her country's image during its presidency of the European Union, which the Baltic country assumed on January 1 and will hold until July 1).

Qu'attend donc le journaliste de Ouest-France d'Angers pour poser des questions à son employeur qui a laissé une ambassadrice soutenir le nazisme, la ségrégation ethnique et la censure historique sur les crimes de guerre en Europe (Ouest-France n'a jamais dénoncé les propos ni les actes de l'ambassadrice) ? Est-ce-que le journaliste de Ouest-France d'Angers va démissionner ?

Comment-est-il possible qu'un journal de ce genre comme Ouest-France puisse inviter une personne qui défend la liberté

d'expression des nazis, la ségrégation ethnique, la censure historique sur les crimes de guerre sur les enfants en Europe à l'UNESCO ? Allez-vous interroger vos patrons à Ouest-France ? Allez-vous publier un article dénonçant la prise de parole de cette ambassadrice dans les locaux de Ouest-France qui a soutenu le droit aux nazis de manifester dans la rue, vanter la politique ségrégationniste de son pays et qui a participé au négationnisme en faisant interdire l'exposition sur Salaspils à l'UNESCO ? Est-ce-que Ouest-France va enfin dénoncer les dires de son invitée ? Comment peut-on travailler pour un journal qui donne la parole à une diplomate qui ne dénonce pas le nazisme, la ségrégation ethnique (qui se vante de l'existence des non-citoyens) et qui cache les crimes de guerre commis sur des enfants ?

**Olivier Renault**